COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNION DU 02 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le deux septembre à dix-huit heures et trente minutes, s'est réuni à la mairie le Conseil Municipal, légalement convoqué, sous la présidence de Monsieur Pascal COUTEY, Maire.

DATE DE CONVOCATION :

23 août 2021

Etaient présents :

DATE D'AFFICHAGE: 06 septembre 2021

Anne-Marie BRETELLE, Clément COTTARD, Pascal COUTEY, Clément FONTAINE, Sophie FREMONT, Sébastien HOMONT, Eric

LARRAY, Frédéric LEROUX, Maël MORELLI.

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE: 11

Absents excusés: Matthieu DELALONDRE, Alain RENAUT pouvoir à

Eric LARRAY.

PRESENTS: 9

VOTANT: 10

Formant la majorité des membres en exercice.

Eric LARRAY a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

1. Programme Local de l'habitat

Par délibération en date du 8 juillet 2021, le conseil communautaire de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole a adopté un projet de programme local de l'habitat (PLH) 2022-2027.

Conformément aux dispositions réglementaires s'appliquant aux PLH et notamment à l'article R. 302-9 du code de la construction et de l'habitation, les conseils municipaux des communes de la communauté urbaine doivent, dans un délai de deux mois, émettre un avis sur ce projet.

Au vu des avis exprimés, le conseil communautaire délibérera à nouveau sur le projet lors de sa séance du 30 septembre 2021.

Après avoir lu la délibération du conseil communautaire, le conseil décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable au projet de programme local de l'habitat 2022-2027

2. <u>Défense Contre l'Incendie</u>

La commission sécurité s'est réunie pour travailler la DECI. L'estimation des risques sur toute la commune a été faite, un contact va être pris avec la mairie de Bordeaux-Saint-Clair concernant La Tourniole pour voir si une réserve existe déjà dans ce secteur ou si un éventuel projet commun pourrait voir le jour.

Il faut maintenant établir un plan des installations à mettre en place en indiquant quel genre de réserve favoriser et établir un échéancier.

3. Frais de scolarité

Comme chaque année la commune doit participer aux frais de scolarité pour les enfants scolarisés à Criquetôt. Pour l'année 2019/2020, les frais s'élèvent à 333.52€ par enfant, 3 enfants fréquentant l'école soit un total de 1 000.56€.

Le maire indique qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de régler cette somme. Proposition acceptée à l'unanimité.

4. Reversement de la CU

Suite à la dissolution du SIAEPA et du SPANC acté par délibération N° 2017.38 du 30/11/2017, et la création de la Communauté Urbaine par l'arrêté du 19/10/2018, la compétence SIAEPA et SPANC est reprise par la CU Le Havre Seine Métropole.

Les résultats enregistrés au bénéfice du budget annexe SPANC, ont conduit à reverser un excédent au profit de la communauté de communes du canton de Criquetot L'Esneval.Cependant le tableau de transfert réalisé n'a pas tenu compte des écritures passées en 2018 ce qui a eu pour effet de majorer l'excédent de 975.75 € au profit de l'ex-Comcom de Criquetot l'Esneval.

En conséquence, la communauté urbaine exerçant cette compétence depuis 2019 a bénéficié de cet excédent et doit le reverser à la commune de Pierrefiques.

Un titre sera émis en section d'investissement à l'article 1068.

5. Participation apprentissage natation

M.le Maire expose au conseil l'idée de participer à l'apprentissage de la natation pour les enfants de la commune. La piscine de Criquetôt l'Esneval propose 3 formules dont une qui permet aux enfants de faire un stage d'initiation à la natation (apprentissage des 4 natations, respirations, positions, ...) d'une semaine pendant les vacances scolaires pour les enfants à partir de 6 ans.

M. le Maire propose au conseil de régler en totalité ces stages d'un montant de 60€ pour les enfants du CP au CM2.

Ces dépenses seront inscrites à l'article 6574.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6. Noël des enfants 2021

Si les conditions sanitaires le permettent, cette année le spectacle de Noël présenté par la Compagnie Nuit Blanche aura lieu le samedi 4 décembre. La remise des cadeaux se fera en fin de spectacle.

Cette année, la mairie a fait appel à l'entreprise Jouets SAJOU, présente à l'espace Coty du Havre. Les parents des enfants concernés recevront un mail d'ici les prochains jours afin de choisir un article du catalogue (le choix d'un 2ème article est demandé en cas de rupture de stock).

M. le Maire propose au conseil d'attribuer 20€ par enfant. En cas de dépassement, les parents pourront régler la différence par un paiement en ligne.

Proposition votée à l'unanimité.

7. Révision règlement de la salle communale

M. le Maire propose au conseil de revoir le règlement de la salle communale. Après en avoir débattu, il est proposé de fixer un forfait pour la consommation électrique : du 1er mai au 30 septembre, la journée serait facturée 5€ et du 1er octobre au 30 avril, la journée serait facturée 10€.

Il est proposé également d'enlever les horaires sur le contrat de location, celles-ci seront définies au moment de la signature du contrat avec la personne en charge de la remise des clés.

Enfin, le chèque d'intervention passerait de 150 à 200€.

Toutes ces propositions ont été votées à l'unanimité.

8. Pierrefiqu'Infos

M. le Maire demande à la commission communication de faire un point sur la parution du Pierrefiqu'Infos.

Après en avoir discuté, il est décidé de faire paraître le journal annuellement. Il est demandé à chacun d'envoyer des informations qu'il juge intéressantes à la commission. Si beaucoup d'infos sont communiquées, il n'est pas exclu de faire paraître un exemplaire supplémentaire dans l'année.

Le format sera changé, le journal sortira maintenant en A4.

Mme Frémont indique que plusieurs communes aux alentours ont mis en place l'application Panneau Pocket pour informer les administrés. Le conseil trouve l'idée intéressante, des renseignements vont être pris pour la mise en place. Les membres de la commission communication pourront se charger d'y apporter les informations ainsi que la secrétaire de mairie pour les informations urgentes.

9. Plan communal de Sauvegarde

M. le Maire indique qu'il est nécessaire d'établir un Plan Communal de Sauvegarde dans les prochains mois et demande si certains conseillers seraient intéressés pour travailler sur ce sujet.

Messieurs Leroux, Fontaine et Larray répondent favorablement. Des réunions seront organisées en soirée ou le week-end pour que chacun puisse y participer.

10. <u>Indemnités du maire</u>

Après plus d'un an de fonction, M. le Maire expose au conseil son souhait de toucher la totalité de son indemnité d'élu, à partir de janvier 2022, soit les 25.5% du montant correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Après en avoir débattu, la proposition est acceptée à 6 voix pour et 4 abstentions.

Affaires et informations diverses :

- Un panneau d'affichage libre sera installé courant octobre par l'entreprise A Tous Bois du Tilleul pour un montant de 438.00€.
- Les conseillers ont reçu par mail le compte-rendu de la réunion avec le Département au sujet de la sécurité routière qui avait eu lieu le 10 juin. Une autre rencontre à ce sujet est prévue dans les semaines à venir.
- Une famille de Pierrefiques a bénéficié du Ticket Sport pour la fréquentation de l'AFGA cet été
- Un arrêté interdisant les véhicules motorisés sauf engins agricoles sur la partie du GR21 de Pierrefiques a été pris

• Point urbanisme

3 certificats d'urbanisme ont été déposés pour ventes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Fait et validé par le secrétaire de séance le 06/09/2021

Ont signé avec Nous, les membres présents, Le Maire, L'Adjoint et Les Conseillers Municipaux,

| Pascal COUTEY | | Clément COTTARD |
|--------------------|--------|---------------------|
| Alain RENAUT | absent | Clément FONTAINE |
| Mathieu DELALONDRE | absent | Anne-Marie BRETELLE |
| Sébastien HOMONT | | Sophie FREMONT |
| Frédéric LEROUX | | Maël Morelli |
| Eric LARRAY | | |